



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 28 octobre 2014

Délibération n°2014- 33

Nomination d'un chargé de mission valorisation de l'UEB

Vu les statuts de l'UEB annexés au décret n°2007-381 du 21 mars 2007,

Vu le règlement intérieur de l'UEB,

Exposé des motifs :

La politique en matière de valorisation de la recherche présente des enjeux importants pour l'UEB. Elle implique encore davantage un suivi et une animation des liens entre les établissements, les organismes de recherche, l'UEB, l'UNAM et la SATT, cela tout particulièrement dans le cadre de la mise en œuvre du fond national de valorisation pour lequel l'UEB va jouer le rôle de chef de file. Dès lors, il apparaît nécessaire d'installer, sous la responsabilité du Vice-Président en charge de la recherche et de l'innovation, un chargé de mission dédié au suivi de ce dossier.

Proposition :

La nomination de Monsieur Thierry Guillaudeux en tant que chargé de mission valorisation de l'UEB est proposée à la validation du conseil d'administration.

Le conseil d'administration approuve la nomination de Monsieur Thierry Guillaudeux en tant que chargé de mission valorisation de l'UEB.

Nombre de membres en exercice : 29

Votants : 28

Ne prennent pas part au vote : 0

Blancs : 4

Pour : 24

Transmise pour approbation au Recteur-Chancelier des universités le

Pièces jointes au présent document : néant.

Visa du Président